

Vivre la Wallonie

Le magazine de la Région wallonne

N°2 - Décembre 2008

TRIMESTRIEL (Déc. 2008 - janv. - fév. 2009) Bureau de dépôt : Bruxelles X, P801355

FOCUS

Les certificats énergétiques

INVITÉ

Pierre Kroll

ABONNEZ-VOUS
Voir
page 2
C'EST GRATUIT !



A la Une
LE PLAN MARSHALL
C'est du concret !



RÉGION WALLONNE



EDITO

Merci pour votre intérêt,
pour votre confiance !

Par courrier, par téléphone, par Internet, vous êtes déjà plus de 23.000 à avoir apprécié le nouveau magazine de la Région wallonne et à vous être abonnés. De plus, les premiers résultats de l'enquête de satisfaction menée quelques jours après le lancement de notre numéro 1 sont plus qu'encourageants ! Vous avez notamment aimé le caractère informatif du magazine et sa facilité de lecture. Vous trouvez le ton juste et vous estimez que « Vivre la Wallonie » vous apporte un éclairage très utile sur les actions de la Région wallonne.

Dans ce deuxième numéro, « Vivre la Wallonie » vous propose un dossier spécial sur les bons plans du Plan Marshall. Après 3 années d'existence, impossible évidemment de dresser un inventaire exhaustif de toutes les avancées que ce plan de redressement économique a déjà permis d'engranger. Votre magazine se penche sur quelques-unes de ces initiatives que la Wallonie et ses habitants ne doivent qu'à eux-mêmes.

Toujours une actu sur le feu, Pierre Kroll, l'homme pressé, a déposé quelques instants son crayon pour se présenter à vous. Un moment de pur bonheur !

Du bonheur, nous vous en souhaitons beaucoup pour cette nouvelle année qui se profile. Profitez bien de tous les plaisirs de l'hiver et rendez-vous début mars pour un numéro consacré au tout nouveau Service public de Wallonie.

L'équipe de « Vivre la Wallonie »

**Retrouvez tous les articles
et même plus sur
www.wallonie.be/vivre-la-wallonie**

POUR VOUS ABONNER GRATUITEMENT :

Appelez le numéro vert de la Région wallonne : 0800-1 1901
Ou inscrivez-vous sur notre site www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

SOMMAIRE

TEMPS FORTS

Survol de l'actualité

3

FOCUS

De nouvelles exigences énergétiques pour les bâtiments

5

TALENTS

Les lauréats d'EUROSKILLS, Christain GERARD, BALOJI

6

COUP DE CHAPEAU

Froid dehors, chaud dedans !

7



L'INVITÉ

Pierre KROLL

8



A LA UNE

Plan Marshall, c'est du concret !

9

LE GUIDE

Découvrir

17

LES ÉCHOS

Infos-entreprises

18

LES ESSENTIELS

Infos-citoyens

19

D'ICI ET D'AILLEURS

S'investir dans la coopération au développement

21

AIR DU TEMPS

Concours et recette

22

APERÇU

Agenda

23

VIVRE LA WALLONIE

Magazine d'information trimestriel de la Région wallonne
édité par la Direction de la Communication externe
du Service public de Wallonie
Nouvelle adresse :
Place Joséphine Charlotte, 2 - 5100 JAMBES
Numéro 2 - Décembre 2008-Janvier et février 2009

Éditrice responsable :
Danielle SARLET, Secrétaire générale
Directeur de la publication : Jacques MOISSE

Rédactrice en chef : Joëlle DEGLIN
joelle.deglin@spw.wallonie.be - 081/32.14.37

Secrétaire de rédaction : Valérie PUTZEYS
valerie.putzeys@spw.wallonie.be - 081/32.14.39

Équipe de rédaction : Stéphanie ERNOUX, Michaël MODOLO,
Laurent VAN DRIESSCHE, Nicolas YERNAUX

Promotion, marketing et diffusion : Nathalie GEGO

Mise en page : IN FINE
Quai du Barbou, 8A - 4020 LIEGE

Impression : GRAFI PRINT
Boulevard P. Mayence, 17 - 6000 CHARLEROI

Survol de l'actualité

SPW- CLAP 2^{ÈME}

Retrouvez chaque trimestre dans votre magazine l'actualité du SPW!

Nous vous l'annonçons dans le premier numéro de «Vivre la Wallonie» : la nouvelle administration wallonne est née. Le Ministère wallon de l'Équipement et des Transports et le Ministère de la Région wallonne ont fusionné le 1^{er} août 2008 pour donner naissance au **Service public de Wallonie (SPW)**. Cette modernisation est une opportunité à saisir pour encore améliorer les services aux citoyens et aux entreprises, accroître la visibilité et l'efficacité, l'action du service public.

UN NOUVEAU SITE

Le site du SPW vient d'être mis en ligne. <http://spw.wallonie.be> est le portail de l'administration proprement dite, appelé à s'étoffer au fil de la mise en place de la nouvelle structure.

DES NOUVELLES ADRESSES EMAIL

Les adresses e-mail liées aux anciennes appellations ont été modifiées. La composition des nouvelles adresses du Service public de Wallonie répond à la structure suivante : prenom.nom@spw.wallonie.be
Les courriers qui arriveront encore à l'ancienne adresse seront renvoyés automatiquement vers la nouvelle adresse durant une période transitoire de 1 an.

LE SG S'INSTALLE

Le nouveau Secrétariat général, dirigé par Madame Danielle SARLET et chargé des programmes transversaux, de la communication, des fonds structurels, des audits, de la géomatique, de la chancellerie et de la cohésion sociale est dans ses nouveaux locaux.
Place Joséphine Charlotte 2,
5100 Jambes - 081/32.13.14

POUR UNE POLITIQUE DE SANTÉ EFFICACE

Le Gouvernement wallon a pris une série de mesures pour améliorer et préserver la santé de la population. Afin notamment de diminuer les inégalités sociales en matière de santé, un Observatoire wallon de la santé sera mis sur pied début 2009. Le Gouvernement wallon a décidé aussi de soutenir le développement des maisons médicales et des associations de santé intégrée. Les maisons médicales pratiquent une médecine de proximité et abordent la personne dans sa globalité. Un avant-projet de décret a également été adopté pour consolider les services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes et renforcer la qualité de la pri-



se en charge des personnes souffrant d'un problème d'assuétude. Un nouveau décret permettra de consolider et de refinancer le secteur de la santé mentale.

 *En savoir plus*

<http://gov.wallonie.be>

PICS DE POLLUTION : ALERTE PAR SMS !

Les pics de pollution par les poussières fines apparaissent surtout en hiver à l'occasion d'inversions de température lorsque météo et pollution se conjuguent pour créer un effet de cloche. Le nouveau plan d'action de la Région wallonne prévoit 3 seuils d'alerte et d'action et une information par SMS.

- **Le seuil 1** est déclenché en cas de concentration de particules fines supérieure ou égale à 70 mg/m³ pendant deux jours consécutifs. Les mesures sont prises, entreprise par entreprise, essentiellement dans les zones de Charleroi et de Liège-Engis. Il sera demandé à ces entreprises des modifications de planning pour reporter certaines opérations avec un objectif de réduction des émissions de 10 %. Au niveau des transports, tout le réseau autoroutier du pays prévoit une limitation de vitesse à 90 km/h.
- **Le seuil 2** sera atteint en cas de concentration égale ou supérieure à 100 mg/m³ pendant 2 jours consécutifs. Les mesures à l'égard des industries prévoient des limitations de production ou l'arrêt du processus de production, avec un objectif de réduction des émissions de 25 %. Au niveau du transport, des mesures complémentaires sont activées comme l'augmentation et/ou la gratuité de l'offre de transports en commun au niveau local.
- **Au seuil 3**, on parle d'une concentration de particules fines égale ou supérieure à 200 mg/m³ pendant 2 jours consécutifs. Jamais ce stade n'a été atteint. Les entreprises doivent ici réduire les émissions de 50 % en arrêtant la production ou des processus de production qui ne doivent pas fonctionner 24h/24.

Un système de SMS est en place pour informer rapidement les gouverneurs de province, les bourgmestres et les acteurs de la santé.

Les citoyens ont également accès à ce service entièrement gratuit : <http://air.wallonie.be>



Survol de l'actualité

Le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles prennent **des mesures importantes pour améliorer le quotidien de chaque citoyen et soutenir l'activité économique dans notre Région.**

En voici quelques-unes...

Logement

Pour l'acquisition du 1^{er} logement de max. 150.000 € (ou plus si moyenne de l'arrondissement plus élevée), chaque Wallon bénéficie de nouvelles aides :

- 100 € par mois offerts les 2 premières années, 50 € pendant les 6 années suivantes
- La réduction des droits d'enregistrement
- Une assurance perte de revenus gratuite

Télé-redevance

Dès 2009, 63 € d'économie pour tout le monde.

Gratuite pour les plus fragiles : les BIM (ex VIPO) et OMNIO

Radio-redevance

Gratuite pour tout le monde

Aides à domicile

Accueil de personnes handicapées : 635 places supplémentaires

Bourses d'études

Les 115.000 boursiers du secondaire et du supérieur reçoivent une bourse plus importante :

+ 15 % en moyenne, et bien plus encore pour les moins favorisés

Economies d'énergie

Des prêts à taux 0% et des primes plus importantes

Transports

- Gratuité du bus pour les 0 à 12 ans en Wallonie et 50 % de réduction pour les 12 à 24 ans en Wallonie et à Bruxelles
- 50 % sur les abonnements SNCB pour les 12-18 ans. (01/01/09)
- Gratuité des TEC et de De Lijn pour les démarches de recherche d'emploi en Wallonie et en Flandre

Voyages scolaires

Subventions plus importantes afin de permettre à tous les enfants de partir en voyage

Crèches

Pour 45.000 familles, de 45 à 800 € d'économie par an

Découvrez le détail de ces mesures et toutes les autres sur www.wallonie.be ou www.cfwb.be



VIOLENCES CONJUGALES

On estime qu'en Wallonie, près de 360.000 femmes seront, au cours de leur vie, victimes de violence conjugale. Pour lutter contre ce fléau, les centres d'accueil et les services d'aide sociale aux justiciables ont besoin de personnel supplémentaire.

Le Gouvernement wallon a débloqué 920.000 € pour aider les acteurs de terrain dans leur travail de lutte contre les violences conjugales.

 *En savoir plus*

<http://gov.wallonie.be>



520 PLACES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES

Le Gouvernement wallon a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil, de créer 520 nouvelles places d'accueil et de renforcer le partenariat public/privé pour favoriser la création de nouvelles maisons de repos.

De nouvelles exigences énergétiques pour les bâtiments

Si construire ou rénover une maison sans tenir compte de sa consommation énergétique semblait déjà incongru au regard de la crise écologique et énergétique actuelle, c'est désormais interdit au regard de la loi. En effet, depuis le 1^{er} septembre dernier, les exigences d'isolation thermique sont renforcées et tous les bâtiments soumis à un permis d'urbanisme doivent répondre aux exigences de la Performance Énergétique des Bâtiments (PEB).

Ces nouvelles exigences visent à diminuer la consommation d'énergie en tenant compte de différents facteurs comme le niveau d'isolation thermique et la ventilation. Elles seront encore renforcées en septembre 2009 avec la prise en compte de l'étanchéité à l'air, du rendement des systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude



Test d'étanchéité à l'air

sanitaire et la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelables. Contraignant ? Pas du tout ! Car outre la contribution à la préservation de l'environnement, la PEB offre de nombreux avantages comme une facture annuelle d'énergie réduite, une maison saine et confortable ou encore un bâtiment de qualité avec une valeur de revente ou de location accrue.

LA PROCÉDURE D'AVIS ÉNERGÉTIQUE ET SON LABEL

Ces nouvelles exigences s'inscrivent dans le cadre de la Directive européenne (2002/91/CE) relative à la performance énergétique des bâtiments. C'est aussi dans le cadre de la transposition de cette directive qu'a été mise en place la Procédure d'Avis Énergétique (PAE) qui permet aux propriétaires ou aux locataires qui le

souhaitent de recevoir un avis relatif à la qualité énergétique d'une habitation unifamiliale existante. Outre l'accès aux primes et incitants, cette procédure permet de recevoir un label de qualité énergétique (lettre E à A+) pour chaque élément analysé et d'établir une liste des améliorations et des économies énergétiques réalisables. Ces avis doivent être réalisés par des auditeurs agréés par la Région wallonne. Coût de la procédure ? Tout dépend de la taille et de la complexité de l'analyse, mais on peut parler d'une moyenne de 600 €. Mais en réalité la facture est quasi nulle ! En Région wallonne, la réalisation d'un audit suivant la PAE donne lieu à une prime de 60 % du montant de la facture, avec un plafond à 360 € par audit et par habitation. En outre, l'Etat fédéral octroie une réduction d'impôt de 40 % du coût de l'audit énergétique. A ces deux aides viendront s'ajouter les économies d'énergie réalisées grâce à la mise en œuvre des améliorations proposées.

UN CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2009

Quant au Certificat énergétique, qui verra le jour chez nous progressivement à partir de septembre 2009, il sera exigé pour tous les bâtiments mis en vente ou en location. Concrètement, toute personne qui vendra ou louera un bâtiment quel qu'il soit devra présenter un certificat détaillant la qualité énergétique de son bien. Cette mesure permettra une meilleure comparaison entre les différentes habitations grâce à une plus grande transparence et de manière plus générale tirera l'ensemble de l'immobilier en Wallonie et en Europe vers l'excellence énergétique.

 *En savoir plus*

<http://energie.wallonie.be>

Guichets de l'Énergie : 078/15.15.40

Nicolas YERNAUX



Remarqués pour vous

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES MÉTIERS

LA WALLONIE ATTEINT DES SOMMETS !

C'est un résultat pour le moins exceptionnel qu'a engrangé la (dream) team belge au 1^{er} championnat d'Europe des métiers, EUROSKILLS, à Rotterdam.



La délégation tricolore composée de 12 candidats (11 francophones et 1 néerlandophone) et engagée dans 8 métiers différents a ainsi remporté pas moins de 9 médailles, 7 d'or et 2 de bronze !

EUROSKILLS est une compétition internationale, réservée aux moins de 23 ans, visant à promouvoir et à valoriser les métiers techniques et manuels. Elle a rassemblé pour sa première édition à Rotterdam 500 candidats issus de 30 pays différents et plus de 50.000 spectateurs. Nul doute que la Belgique sera l'équipe à battre lors des prochains mondiaux à Calgari du 1^{er} au 6 septembre 2009. Les sélections nationales, alias les StarTechs Days, pour accéder à cette prestigieuse compétition auront lieu du 5 au 7 février sur différents sites en Wallonie. La journée du 7 février sera dédiée à la présentation au grand public de ces différents métiers trop souvent dénigrés et pourtant porteurs d'emploi et d'excellence dans notre Région.

> *En savoir plus*

www.skillsbelgium.be



© EMI Music Belgium

RAP

BALOJI REÇOIT LE PRIX RAPSAT-LELIÈVRE POUR SON ALBUM « HÔTEL IMPALA »

Un voyage dont on ne ressort pas indemne.

BALOJI. Ce nom ne vous dira peut-être rien, mais regardez bien son visage et si vous êtes un amateur de rap, vous reconnaîtrez Balo, l'ancien membre du groupe Starflam, le célèbre groupe liégeois. Néanmoins, si hier vous ne connaissiez pas Balo, demain, après avoir écouté son premier album « Hôtel Impala », vous ne pourrez plus oublier Baloji. Pour cette première expérience solo, le rappeur a donc décidé de reprendre son prénom en entier, symbole de ce retour aux sources dans son pays d'origine, le Congo, où il nous livre avec pudeur et authenticité le récit d'une vie qui prend racine à Lubumbashi.

Un voyage dont on ne sort pas indemne tant les paroles de ce poète, qui manie avec génie la langue française, vous interpellent et vous frappent en plein cœur. Un récit autobiographique sur fond d'hip-hop, de soul, de reggae, d'afro-beat et qui a reçu le 10 novembre dernier le prix Rapsat-Lelièvre visant à encourager le développement et la promotion de la langue française et à stimuler la production et la diffusion de disques francophones au sein des communautés du Québec et de Wallonie-Bruxelles.

Écoutez le single « Congo »

sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

ESPRIT D'ENTREPRISE

PRESTO, MAESTRO

« Presto » en italien signifie « vite » en français. Comment s'intéresser aux instruments de musique et devenir un petit musicien en un temps record ?

C'est la formule magique que propose Christian Gérard, professeur de musique, diplômé du Conservatoire royal de musique de Mons, sous la forme d'un jeu d'éveil musical, fruit de quatre années de travail acharné ! Après avoir commencé par composer des berceuses pour enfants, le professeur passe à l'action. Il lance sur le marché une boîte de jeu qui contient 6 livrets illustrés avec autant de CD et de planches de jeu sous forme de puzzle. Les participants découvrent des instruments de musique en essayant de les distinguer à l'oreille, un par un, en duo, en trio ou en quatuor. Le jeu se distingue par la progression possible dans la difficulté et est accessible en 4 langues (fr-nl-ang-all).

« Prix du Jury » au concours du « Jouet de l'année 2007 », Christian Gérard a reçu l'aide de la Région wallonne. La bourse de préactivité d'un montant de 12.500 € a permis au jeu de voir le jour.



> *En savoir plus*

www.mtprod.be

Plus de détails sur le jeu :

www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

Froid dehors, chaud dedans

De fin octobre à avril, l'asbl Thermos offre un toit à 22 personnes en difficulté dans son abri de nuit, rue Chevaufosse, à Liège. A quelques rues de là, des bénévoles préparent des repas gratuits et offrent un peu de chaleur aux exclus de notre société.

En ce début novembre, au n°1 de la rue Volière, une trentaine de personnes sont attablées autour d'un bol de soupe, tartines, café et mandarine. Le temps d'un repas, ces hommes et quelques femmes font une parenthèse dans une journée où, en tant que « gens de la rue » ou grands précarisés, ils ont affronté des regards indifférents voire méprisants. En plus des denrées fournies par les bénévoles et les commerçants, l'asbl Thermos reçoit tous les 15 jours un approvisionnement de la Banque Alimentaire. En moyenne, au cœur de l'hiver, les bénévoles distribuent un peu plus de 90 repas gratuits par soirée.

Au coin des rue Saint-Laurent et Chevaufosse, dès 21h, l'abri de nuit ouvre ses portes. Une équipe de 8 bénévoles

ils trouveront auprès des bénévoles une écoute amicale, attentive et respectueuse. Le départ, après le petit déjeuner, est fixé à 7h45. « La plupart des abrités ne sont pas des habitués. Dans 30 % des cas, ils ne passeront qu'une nuit à l'abri. Mais nous sommes de plus en plus confrontés à une augmentation du nombre de femmes qui se présentent le plus souvent en couple. », précise Christian Labiouse. En 2007, Thermos a assuré 4.695 nuitées.

L'abri de nuit de l'asbl Thermos fait partie des 9 abris de nuit en Wallonie (répartis sur 6 villes) qui proposent des services d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes en difficulté. Leur public est davantage ciblé sur l'accueil d'urgence, ce qui les distingue du public

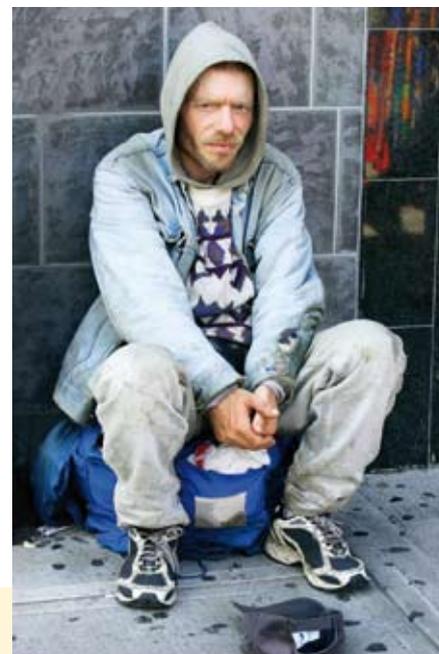
présentent 60 % de nos dépenses. L'aide des bénévoles est donc vitale ! Chaque année, nous cherchons de nouvelles recrues pour renouveler une partie de nos 300 bénévoles qui veulent partager un peu de temps avec les exclus. » Car, demain, même si la température extérieure reste au-dessus de zéro, d'autres personnes se présenteront chez Thermos pour partager un repas ou une nuit et, peut-être, retrouver un peu d'espoir pour entamer la journée du lendemain.

Propos recueillis par Stéphanie ERNOUX

> En savoir plus

Thermos : rue Chevaufosse, 80,
4000 Liège. Tél. : 0498/12.00.82
(Bénévoles : 0496/27.39.69).
www.thermos-liege.be.

L'abri de nuit accueille surtout des personnes en grande précarité.



« Notre principe est l'accueil inconditionnel, gratuit et anonyme »

(1 coordinateur, 3 veilleurs et 4 accompagnateurs) accueille 22 personnes en situation de grande précarité, désocialisées. « Notre abri de nuit existe depuis 1992. Et la demande d'hébergement augmente chaque année. Notre principe est l'accueil inconditionnel gratuit et anonyme. Nous demandons aux abrités de ne pas faire usage de drogue ni d'alcool ni de violence. A Liège, il y a aussi 25 lits mis à disposition par le CPAS ainsi que des nuitées proposées dans le cadre du Plan Hiver. Chez Thermos, nous abritons principalement des personnes en grande détresse qui n'ont plus la force ou la capacité d'entamer des démarches de réinsertion sociale », explique Christian Labiouse, vice-président de Thermos.

Les abrités passeront la nuit dans des draps propres et en sécurité. Jusqu'à 23h,

des maisons de vie communautaire, maisons d'accueil, relais sociaux, etc. Concrètement, Thermos doit sa survie aux subsides publics en provenance du Plan Fédéral pour les Grandes Villes (40 %), de la Région wallonne (27 % - contrats APE), de la Ville et du CPAS de Liège (13 %) et aux dons (20 %). « Les frais de personnel re-

La précarité progresse

Un Belge sur 7 vit avec moins de 860 € par mois pour un isolé. Avoir un emploi est souvent un garde fou contre la pauvreté. 4 % des personnes qui travaillent vivent sous le seuil de pauvreté contre 24 % pour les inactifs. Etre pauvre ne signifie pas ne pas avoir d'argent mais éprouver de grandes difficultés à se loger, avoir accès aux soins de santé ou acheter des biens de première nécessité. En Belgique, 110.000 personnes font appel à la banque de denrées alimentaires (+ 50 % en 10 ans). Notre pays compte 17.000 sans abris.

(chiffres publiés à l'occasion de la journée internationale de refus de la misère – octobre 2008)

Kroll, l'homme pressé

On ne le présente plus et pourtant il a toujours autant de choses à raconter ! Toujours une actu sur le feu et une vie quotidienne « speed de chez speed ». Pour en parler, nous l'avons invité à l'antenne liégeoise des produits wallons, dans les bâtiments de l'Espace Wallonie de Liège. Confronté à notre « questionnaire-dilemme », le personnage se révèle une fois de plus très loquace.

Réveil au chant du coq ou l'alarme sifflera 3 fois ?

« Plutôt l'alarme et genre alarme de sous-marin quand ça tourne mal et que tout le monde doit être à son poste dans les 5 secondes ! J'ai tout essayé même un jogging matinal dans le parc de la Boverie pour me réveiller, mais je tiens exactement deux jours... »

Sanglier des Ardennes ou Escargot de Namur ?

« Je n'ai pas la force d'un sanglier mais je ne supporte pas la lenteur sauf, bien entendu, si on a de bonnes raisons de l'être. Sinon, j'ai un animal de compagnie qui vit avec moi dans mon bureau, c'est un flamand rose empaillé... jamais un reproche, jamais un mot plus haut que l'autre, c'est merveilleux. »

Frimer au volant d'une Vertigo ou faire le Ravel à vélo ?

« Faire le Ravel sur mon vélo, qui est beau d'ailleurs... J'adore le vélo mais je ne roule pas assez, j'ai pas le temps, mais c'est mon dada. Parfois je rêve que je suis en train de faire Liège-Bastogne-Liège ou le Tour de France, ça me vide l'esprit. »

Gagner un GP de F1 à Francorchamps ou inscrire un but dans le chaudron de Sclessin ?

« Gagner un GP. J'étais fasciné par la course automobile étant petit. Je possède d'ailleurs une très belle collection de... PV pour excès de vitesse... mais je paie toujours mes contraventions, toujours. En tant que dessinateur, j'ai déjà fait la carte de vœux pour le Standard mais on ne m'a jamais contacté pour créer un tifo, qui sait, un jour ? »

Et comment voyez-vous la Wallonie dans le futur ?



Dévorner un Amélie Nothomb en solo ou faire une virée dans le carré à Liège avec des potes ?

« Faire une virée sans hésiter, ça j'aime toujours, parfois même je regrette de l'avoir fait, parce que le lendemain... Je ne me sens pas d'âge, je vais à la Cour Saint-Jean ou à l'Escalier et on s'offre des verres avec des étudiants. »

Un lacquemant sur la foire de Liège ou une couque de Dinant ?

« Un lacquemant sur la foire sans hésitation. On dirait qu'à Liège on compte les jours de l'année en fonction des dates de la foire. Si le calendrier avait été inventé par les Liégeois, il commencerait par un 1^{er} octobre... »

Un resto avec Justine ou les Fêtes de Wallonie avec Poelvoorde ?

« J'ai fait les deux. J'ai mangé avec Justine mais comme elle était encore championne en activité, elle avait un autre menu que moi, une sorte de tupperware avec 3 carottes... Elle est très sympa. Puis j'ai bu des péquets avec Benoît Poelvoorde aux Fêtes de Wallonie. Moi je me souviens un peu, lui certainement plus du tout... »

Adamo en voiture ou Girls in Hawai dans le baladeur ?

« Adamo n'a pas d'époque, est resté simple et abordable. L'autre jour, il m'avouait qu'il avait été impressionné d'avoir partagé la loge d'un chanteur qui n'est plus du tout à la page depuis belle lurette, lui le chanteur qu'il est. C'est un homme bien, comme on dit. Cela dit, j'écoute plutôt Girls in Hawai. »

Kroll habite en Wallonie, au Pays de Liège ou à Liège ?

« Ben, partout en même temps. Je me souviens que sur les lattes en bois qu'on recevait à l'école primaire, on s'amusait toujours à écrire une adresse à rallonge : Pierre Kroll – Liège – Province de Liège – Wallonie – Belgique – Europe – Monde – Univers... et on n'avait jamais assez de place pour tout mettre... »

Propos recueillis par Michaël MODOLO et Laurent VAN DRIESSCHE

Kroll, c'est donc un peu « l'homme pressé » qui vient de publier un nouveau recueil de caricatures, dessine quotidiennement pour différents journaux et magazines, participe au jeu des dictionnaires, travaille 6 jours sur 7 et cogite 24 heures sur 24 !

Pour retrouver l'interview de Pierre KROLL dans son intégralité : www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



Le Plan Marshall, c'est du concret !

Que le Plan Marshall soit depuis 2005 le fil conducteur de la politique régionale wallonne est un fait que peu de citoyens ignorent encore aujourd'hui. Mais que sait-on vraiment de ce plan de redressement économique ? Quelles réalisations concrètes a-t-il déjà permis de mettre en œuvre ? Qui en sont les initiateurs et les bénéficiaires ?

ÇA NOUS CONCERNE TOUS !

Lorsqu'on évoque le Plan Marshall, c'est souvent l'image de la création d'une élite industrielle et scientifique qui vient à l'esprit. Rien n'est moins vrai. Si une partie des moyens du plan est effectivement destinée à faire de la Wallonie une région d'innovation et d'excellence, bon nombre de mesures concernent chacun d'entre nous.

La philosophie du Plan Marshall, c'est un ensemble de mesures volontaristes et ciblées autour de 5 axes prioritaires :



Plan Marshall
www.wallonie.be

- ▶ Créer des pôles de compétitivité : 303 millions €
- ▶ Stimuler la création d'activités : 387 millions €
- ▶ Alléger la fiscalité des entreprises : 147,3 millions €
- ▶ Doper la recherche et l'innovation en lien avec l'entreprise : 155 millions €
- ▶ Susciter des compétences pour l'emploi : 187,5 millions €

Des moyens exceptionnels : plus d'1 milliard € sur 4 ans (2005-2009) en plus du budget général de la Région wallonne

Interview

3 questions à **Alain Vaessen**, délégué spécial, Secrétariat général, Service public de Wallonie, en charge du suivi du Plan Marshall.

Qu'est-ce qui fait la spécificité du Plan Marshall par rapport aux autres plans déjà mis en œuvre par le passé ?

« Depuis 2000 avec le Contrat d'avenir, l'action du Gouvernement wallon est guidée par une logique de plans. Les résultats qui ont découlé de la mise en œuvre de ces différents plans sont tangibles. C'est sur base de ce constat qu'est né le Plan Marshall.

Concrètement, le Plan Marshall, c'est avant tout une large concertation avec les acteurs de terrains : entrepreneurs, chercheurs, syndicats et économistes. 5 priorités ont été dégagées, pour lesquelles des actions concrètes ont été inscrites et sur lesquelles le Gouvernement a concentré ses moyens budgétaires.

L'autre spécificité du Plan Marshall, c'est la gouvernance et le suivi de sa mise en œuvre. Tous les 2 mois environ, le Gouvernement fait le point sur son avancement. Est-on dans les temps, les réalisations rencontrent-elles les attentes, le public visé par

la mesure répond-il présent, etc. ? A ce suivi permanent s'ajoute en outre une évaluation externe. La première a eu lieu en septembre 2007. Une seconde sera effectuée en mars 2009. »

3 ans après son lancement, quelles sont les grandes avancées engrangées par le Plan Marshall ?

« En 3 ans, toutes les mesures prévues dans le Plan Marshall ont été mises en œuvre. Il en va ainsi par exemple de la création des pôles de compétitivité. Ceux-ci réunissent des centaines d'entreprises ainsi que nos universités, nos centres de recherche et de formation. Ensemble, ils développent une centaine de projets innovants qui devraient générer près de 6.000 emplois.

Le Plan Marshall a également apporté la défiscalisation des aides à l'investissement : plus de 5.000 PME et 160 grandes entreprises en ont bénéficié. En outre, le Plan a permis la création de « zones franches », des zones défavorisées dans lesquelles les entreprises qui s'y installent obtiennent



des régimes préférentiels pour leurs investissements. Je pointerais également la dynamique observée autour de la formation.

Pour certaines mesures les objectifs fixés initialement sont d'ores et déjà atteints voire largement dépassés. »

Un Plan Marshall bis est-il d'ores et déjà à l'étude ?

« Partant du principe assez simple que lorsqu'un film fonctionne très bien, on en fait une suite, le Ministre-Président Rudy Demotte a annoncé sa volonté de lancer un « Plan Marshall 2.0 ». Celui-ci intégrera les enseignements issus de l'évaluation indépendante du Plan Marshall actuel prévue en mars prochain. »

Élargir ses horizons

La Wallonie repliée sur elle-même ? Pas du tout ! L'amélioration de la maîtrise des langues étrangères est sans conteste l'une des mesures-phare du Plan Marshall. Et d'autres initiatives ont également vu le jour afin de permettre aux Wallons de s'ouvrir à l'extérieur.

LE PLAN LANGUES EN PRATIQUE

C'est au Forem qu'a été confiée la mise en œuvre du « Plan langues ». Dans ce cadre, celui-ci organise un large éventail de formations centrées sur l'apprentissage et le perfectionnement du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand.

- Pour les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur : séjours linguistiques de 6 mois à un an dans une école étrangère.
- Pour les demandeurs d'emploi, diverses formules sont possibles : formations classiques, modules intensifs, immersion résidentielle ou non-résidentielle ou encore stages en entreprises.

Apprendre une langue, c'est un bon plan !

- Pour les travailleurs : immersion résidentielle ou chèque-formation.
- Pour les profs de langues : stages d'immersion linguistiques ou méthodologiques.

➤ *En savoir plus*

www.leforem.be

UN JOB AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

Créée en 2007 à l'initiative du Forem et de ses alter ego flamands et bruxellois (respectivement le VDAB et Actiris), SYNERJOB est un plan d'actions destiné à faciliter les échanges d'offres d'emploi entre régions et dès lors d'accroître la mobilité interrégionale des travailleurs.

Côté wallon, l'objectif est de traiter annuellement 5.000 offres d'emploi en provenance de Flandre et de mobiliser 50.000 demandeurs d'emploi wallons en les informant et en les préparant à la recherche d'un travail dans une autre région. Dans cette perspective, 3 antennes mixtes, composées de personnel du Forem et du VDAB, sont opérationnelles depuis mai 2008.

➤ *En savoir plus*

www.leforem.be

DÉPLOYEZ VOS COMPÉTENCES À L'INTERNATIONAL

Vous êtes étudiant ou jeune diplômé demandeur d'emploi ? Vous avez la fibre commerciale et une sérieuse envie d'élargir vos horizons ? Le programme EXPLORT est fait pour vous...

Fruit du partenariat entre l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) et le Centre de Compétence Forem Formation Management & Commerce, EXPLORT est un programme dynamique, modulaire et personnalisé, qui combine à la fois formation en commerce international et stage en entreprises (en Région wallonne ou à l'étranger). Le programme offre également un coaching afin de définir au mieux le parcours de formation et de stages le plus profitable.

Objectif d'EXPLORT : former 800 jeunes au commerce extérieur à l'horizon 2009.

Budget mis en œuvre : 4,2 millions €.

➤ *En savoir plus*

www.explor.be



© SPW J.L. Carpentier

Carine a décroché un job à Zwevegem

études, accumulant plusieurs jobs. En janvier 2008, après avoir réactualisé ses connaissances en néerlandais, Carine obtient une bourse d'immersion. Durant 3 semaines, elle suit les cours de la Talenacademie de Maastricht et séjourne dans une famille. « Ce fut une expérience très enrichissante tant sur le plan de l'apprentissage linguistique que sur le plan humain », explique Carine. Je la conseille à toute personne qui souhaite se perfectionner dans une langue étrangère ».

A son retour de Maastricht, Carine s'inscrit sur le site web du VDAB et décroche un poste d'employée commerciale auprès de Mercator, une PME flamande située à Zwevegem en Flandre occidentale et spécialisée dans la commercialisation de jouets de puériculture. « Mercator souhaite se développer vers la France. C'est dans cette perspective que j'ai été engagée », conclut Carine.

TWEETALIG EN MOBIEL

Âgée de 29 ans, Carine Dhont est l'ambassadrice parfaite de cet esprit d'ouverture que le Plan Marshall entend développer dans notre région. Habitante à Evregnies (Estaimpuis), Carine est détentrice depuis 2002 d'un diplôme en tourisme. Comme elle le dit elle-même, elle a pas mal « galéré » après ses

Des travailleurs plus disponibles

2.608 Tel est le nombre d'emplois directs qui seront créés d'ici 2009 au sein des structures d'accueil de l'enfance et des services d'aide aux personnes dépendantes. Une mesure qui, tout en permettant de répondre aux besoins de disponibilité des travailleurs, soutient également la création d'emplois.

UN COACH POUR DÉCROCHER UN JOB

Morena Cargnelutti, assistante sociale, et Julien Rosaviani, psychologue du travail, sont « job coach » à la Mission régionale pour l'insertion et l'emploi à Charleroi (MIREC).



Cette fonction de « job coach » consiste à faciliter la mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi souffrant d'un handicap les freinant dans leur insertion professionnelle. Le soutien dépasse les services classiques du recrutement et de la sélection, en offrant un suivi continu aussi bien en amont qu'en aval de l'embauche.

« L'accompagnement est spécifique et adapté au cas par cas et notre objectif principal est de trouver au sein des entreprises carolorégiennes un poste adapté aux difficultés liées au handicap. Afin de mener cette mission à bien, nous avons reçu une formation en collaboration avec l'AWIPH dans le but de nous sensibiliser aux différents handicaps, aux freins et aux moyens mis à notre disposition pour les contourner. » En 2007, ce dispositif de job coach a accueilli quelque 400 personnes au sein de la MIREC.

PETIT LEXIQUE

Qu'est-ce qu'un APE et un PTP ?

Pour la création de ces 2.608 postes, le Plan Marshall fait appel aux dispositifs APE et PTP. De quoi s'agit-il ?

APE

Le dispositif d'Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) consiste à octroyer, sous forme de points, une aide annuelle visant à subsidier totalement ou partiellement la rémunération de travailleurs auprès de certains employeurs. Le nombre de points octroyés varie en fonction des caractéristiques du travailleur et de la fonction à occuper. Il existe un APE pour le secteur marchand, un APE non-marchand et, depuis 2007, un APE Jeunes, lancé spécifiquement dans le cadre du Plan Marshall (voir témoignage en page 16).

PTP

Le Programme de Transition Professionnelle vise l'insertion sur le marché du travail de demandeurs d'emploi, jeunes et peu qualifiés ou de longue durée, par l'intermédiaire du secteur non-marchand (asbl, communes...). Assorti d'une formation obligatoire, le PTP est un tremplin vers un emploi durable. Le dispositif vise également à répondre à des besoins sociaux insuffisamment satisfaits.

PLACE AUX ENFANTS

Concilier vie professionnelle et vie familiale est pour beaucoup, en particulier pour les femmes, un vrai casse-tête quotidien. Un dilemme auquel le Plan Marshall s'est attaqué depuis 3 ans en renforçant considérablement les services d'accueil de l'enfance : crèches, accueil extrascolaire, garde d'enfants malades... Ainsi, 1.128 travailleurs (puéricultrices, personnel d'encadrement des garderies...) ont déjà été engagés.

Objectifs à l'horizon 2009 :

- ▶ Création ou consolidation de 3.894 places d'accueil pour les 0-3 ans
- ▶ Création de 1.918 places d'accueil extrascolaire pour les 3-12 ans
- ▶ Création ou consolidation de 57 services de gardes d'enfants malades.



A côté de l'accueil de l'enfance, des structures actives dans le secteur de l'aide aux personnes dépendantes bénéficient également d'un renfort « Plan Marshall » par l'embauche de personnel d'encadrement supplémentaire.

Quelques exemples parmi d'autres :

- Pour les personnes âgées : maisons de repos et de soins, centres d'accueil de jour...
- Pour les personnes handicapées : jobcoachs (voir ci-contre), services résidentiels de jour et de nuit pour l'accueil
- Pour les personnes fragilisées : stewards hospitaliers, aide sociale aux justiciables, animation de jeunes dans les quartiers prioritaires, services de lutte contre le surendettement et contre les assuétudes...

La Wallonie en « pôles » position

Symbole de la volonté de concentration voulue par le Plan Marshall, la **création de pôles de compétitivité** vise à renforcer le potentiel technologique de la Wallonie dans des secteurs où elle dispose déjà d'atouts indéniables.



UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit de l'association d'entreprises, d'unités de recherche et de centres de formation situés sur un même territoire et engagés dans des projets innovants communs. Cette mise en réseau s'organise autour de technologies destinées à des marchés à haut potentiel de croissance. L'objectif final étant la création de richesses nouvelles et le développement de l'emploi dans la région concernée. Le rayonnement d'un pôle de compétitivité se doit de dépasser les frontières du territoire concerné pour viser un niveau d'excellence reconnu internationalement.

NOUVELLE GOUVERNANCE

En Région wallonne, si le Gouvernement a fixé un cadre et des moyens pour développer cette politique industrielle ambitieuse, la responsabilité et la gestion des projets sont laissées aux industriels et aux scientifiques. L'évaluation de la qualité des pôles et des projets qu'ils mettent en œuvre a été confiée à un jury international. C'est sur base de l'avis de ce jury que le Gouvernement labellise les projets et accorde les moyens financiers à leur concrétisation.

LES 5 PÔLES WALLONS

5 secteurs stratégiques pour l'économie régionale ont été labellisés « pôles de compétitivité »

...❖ **SKYWIN** oriente ses recherches sur l'avion de demain (plus composite et plus électrique). Côté spatial, le pôle vise la création et la diversification de nouvelles entreprises.

...❖ **BIOWIN** concentre ses efforts sur la recherche thérapeutique dans 3 domaines : le cancer, l'inflammation et les maladies du cerveau.

...❖ **LOGISTICS IN WALLONIA** s'est donné pour principal objectif de développer le secteur wallon du transport et de la logistique et de le promouvoir au niveau international.

...❖ **WAGRALIM** entend renforcer la compétitivité des entreprises de l'industrie agro-alimentaire dans les domaines suivants : aliments « santé », technologies innovantes de production et de conservation, bio-emballages, développement de filières d'industries alimentaires durables.

...❖ **MECATECH** se focalise sur 4 domaines du génie mécanique : les matériaux et surfaces du futur, les technologies de mise en forme des matériaux, la mécatronique et les microtechnologies.

 *En savoir plus*

www.polesdecompetitivite.eu

Un projet parmi d'autres...

MIRAGE : DE NOUVEAUX HORIZONS BIEN RÉELS POUR LES MATÉRIAUX

Imaginez que demain votre voiture se nettoie sous la pluie ou bien qu'une simple plaque en acier placée devant votre maison produise de la lumière...

A côté de son aspect décoratif, la surface des matériaux fait désormais l'objet de recherches poussées : revêtements antibactériens, anticorrosion, récepteurs ou émetteurs d'énergie... Un secteur de pointe dans lequel la Wallonie entend bien jouer un rôle de premier plan avec le projet MIRAGE financé à concurrence de 16 millions € dans le cadre du pôle MECATECH.

Parmi les réalisations concrètes de MIRAGE, citons le lancement début 2008 d'ARCEO, le nouveau prototype industriel d'ARCELOR MITTAL de revêtement d'acier par plasma sous vide. Procédé ultra innovant qui consiste à faire défiler la bande d'acier dans un sas vidé de son air. Une technologie respectueuse de l'environnement puisqu'elle n'utilise ni bain, ni préparation chimique et ne produit aucun rejet.

Face à la crise actuelle que connaît notre sidérurgie, il est vital de soutenir le développement de ces produits



Doper la recherche

Au regard de l'évolution de l'économie mondiale, la Wallonie ne parviendra à tirer son épingle du jeu qu'en s'engageant toujours plus dans l'innovation et les avancées technologiques. C'est pourquoi, outre la création des pôles de compétitivité, la Région wallonne, par le biais du Plan Marshall, a décidé de doper le budget qu'elle consacre à la recherche.



MOBILISER SUR DES THÈMES PORTEURS

Entre autres mesures destinées à « booster » la recherche wallonne, **6 « programmes mobilisateurs »** ont été lancés afin de financer des projets de recherche appliquée, c'est-à-dire susceptibles de déboucher à terme sur une exploitation de leurs résultats en entreprise. L'objectif est double : renforcer le potentiel scientifique de nos universités et de nos centres de recherche et valoriser celui-ci dans le tissu industriel wallon.

Les programmes mobilisateurs sont soit destinés aux projets conduits par des universités ou par des centres de recherche

seuls, soit affectés à des projets menés en collaboration avec des entreprises.

Quant aux thèmes retenus, 3 programmes sont consacrés à la recherche en matière énergétique (voir page 14). Les 3 autres programmes relèvent des domaines suivants : le biomédical, l'innovation ouverte, la sécurité des systèmes d'information, la fusion nucléaire, l'électronique de puissance, l'hydrogène et les piles à combustion.

Au total, cette mesure bénéficie de 30 millions €.

INVESTIR DANS L'INNOVATION

Afin que les résultats issus de la recherche dans les universités et dans les entreprises se traduisent par la création d'activités et d'emplois, la Région wallonne, par le biais des **invests**, réalise un nombre considérable d'investissements dans des entreprises à caractère innovant.

Les invests ont pour but d'apporter du financement à risque aux PME et TPE (très petites entreprises) dans le cadre de leur croissance : investissements, innovation, diversification, transmission,... Leurs interventions financières complètent celles des institutions financières traditionnelles.

Il existe 9 invests en Région wallonne : Hoccinvest (Hainaut occidentale), Invest Borinage Centre, Sambrinvest (Charleroi), Nivelinvest, Namurinvest, Investsud (Marche-en-Famenne), Luxembourg Développement (Arlon), Meusinvest (Liège), Ostbelgieninvest (Communauté germanophone).

Depuis 2006, dans le cadre du Plan Marshall, les différents « Fonds spin off/out » sont intervenus pour plus de 16 millions € dans 72 entreprises dont :

- 29 **spin-off** c'est-à-dire des entreprises créées par des chercheurs, universitaires ou industriels au départ des résultats de leurs propres recherches ;
- 24 **spin-out** c'est-à-dire des entreprises issues des résultats de recherches menées par des entreprises elles-mêmes.



Un projet parmi d'autres...

NUTRIFAT : une alternative aux graisses « trans »

En matière nutritionnelle, une catégorie d'acides gras est montrée du doigt depuis plusieurs années : les acides gras «trans» accusés d'augmenter le mauvais cholestérol et les risques cardiovasculaires. Ils résultent notamment de la fabrication industrielle de graisses sous forme solide à partir d'huiles. Ce procédé appelé hydrogénation est notamment utilisé pour produire de la margarine, des pâtes à tartiner ou des biscuits.

En collaboration avec les sociétés Royale Lacroix (Flémalle) et Fractionnement Tirtiaux (Fleurus), la Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux pilote le projet NUTRIFAT. En termes simples, il s'agit de mettre au point une alternative à l'utilisation de ces mauvaises graisses en incorporant de nouvelles fractions d'huiles végétales obtenues par fractionnement à sec.

Le rayon vert

Qu'il s'agisse de lutter contre le réchauffement climatique ou de faire face aux fluctuations du prix de l'énergie, la maîtrise énergétique est l'une des grandes priorités régionales. Et donc du Plan Marshall...

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LA RECHERCHE

3 programmes mobilisateurs (voir page 13) sont entièrement dédiés aux recherches en matière d'énergie.

Le programme MINERGIBAT est consacré à la performance énergétique des bâtiments.
Budget : 3 millions € - 7 projets retenus

Exemple : Le projet SISAL, simulation de systèmes accessibles en ligne

Mené conjointement par la Haute École Rennequin Sualem de Liège, l'Université de Liège (ULg) et l'Université catholique de Louvain (UCL), SISAL a pour but de fournir un outil d'analyse permettant de prédire le comportement des bâtiments selon différentes conditions météorologiques, afin de vérifier si les critères de confort sont bien respectés et si les coûts d'exploitation sont raisonnables. Ce programme de simulation consultable via Internet s'adresse aux bureaux d'études en techniques spéciales, aux architectes, ainsi qu'aux gestionnaires de bâtiments, producteurs et distributeurs d'équipements.

Le programme FUTUREENERGY se concentre sur les énergies renouvelables.
Budget : 2,4 millions € - 6 projets retenus

Exemple : TIRAGES, toitures isolantes réfléchives adaptées à la génération d'électricité solaire

Ce projet étudie la mise au point de toitures combinant à la fois la production d'électricité photovoltaïque et un important pouvoir de réflexion qui permet de limiter l'augmentation de température dans le bâtiment lors de périodes de fort ensoleillement.

TIRAGES est le fruit du partenariat entre l'UCL et la société Imperbel dont le site de production est situé à Perwez dans le Brabant wallon. Imperbel est spécialisée dans la production de revêtement étanche de toiture (Derbigum). Il y a peu, elle a lancé un nouveau revêtement dont la réflectivité permet de réduire considérablement les consommations d'énergie en été dans les bâtiments nécessitant un refroidissement. Avec le projet TIRAGES, la société entend franchir un pas supplémentaire vers le développement durable.

Le programme R&D SOLWATT est centré sur les technologies valorisant l'énergie photovoltaïque. La sélection des projets est actuellement en cours.

Stimuler la recherche pour rendre la photovoltaïque plus accessible à tous.



UN CHÈQUE POUR FORMER AUX MÉTIERS ÉMERGENTS

Afin d'anticiper les besoins des entreprises qui se trouvent progressivement confrontées à des défis importants à relever en matière de lutte contre le réchauffement climatique, le Forem a lancé au printemps dernier le **chèque-formation éco-climat**. Objectif de ce nouveau dispositif : renforcer l'offre de formation dédiée aux métiers de l'environnement dans les domaines des énergies alternatives et renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Mis à disposition des PME, ces nouveaux chèques-formation sont destinés à former les travailleurs aux nouvelles techniques développées pour économiser l'énergie.

L'octroi des chèques éco-climat n'est pas conditionné à la taille de l'entreprise. Chaque entreprise peut bénéficier d'un maximum de 200 chèques par an dans les limites de l'enveloppe de 50.000 chèques disponibles.

Concrètement, l'entreprise débourse 15 € pour un chèque-formation d'une valeur réelle de 30 €. Ces chèques sont valables pour plus de 80 modules de formations dispensés dans 12 centres de formation agréés par le Forem. Exemples de modules : les pompes à chaleur, la gestion des déchets solides industriels, les toitures vertes, la sensibilisation du personnel aux économies d'énergie...

➤ *En savoir plus*

www.leforem.be

Service chèque-formation : 071/20.63.78

Un territoire attractif

Réhabiliter des sites désaffectés pollués et non pollués, équiper les zones d'activités économiques, aménager les zones portuaires... Autant de chantiers qui ont pour objectif de rendre la Wallonie plus séduisante aux yeux des investisseurs. Petit album-photo de quelques résultats bien tangibles.

Port autonome de Charleroi - Aménagement de la zone de Farciennes



Les 2 premières phases de ce projet, à savoir la réalisation d'une voirie interne (photo) et d'une aire de stockage sur la zone du Dria, ont déjà été réalisées. Des travaux identiques sont en cours sur la zone dite de Bonne-Espérance. Quant à la dernière phase - l'aménagement d'une aire de stockage sur la zone du Grand Banc-, elle sera mise en œuvre en 2009.

Tubize Plastics à Tubize



Ce site constitue une des 37 friches industrielles polluées désignées pour être réhabilitées prioritairement dans le cadre du Plan Marshall. En cause, une contamination des sols par des métaux lourds, des huiles minérales et des hydrocarbures. Coordonnés par la SPAQuE (Société publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement), les travaux de réhabilitation sont désormais achevés. Une réhabilitation qui va permettre, à moins de 100 m de la Grand-Place, la construction d'un tout nouveau cœur de ville.

Ardenne Logistics à Neufchâteau



Idéalement situé à la croisée des autoroutes E25 et E411 et directement relié à l'axe ferroviaire Bruxelles-Luxembourg, Ardenne Logistics est un tout nouveau parc d'activités de 80 ha qui cible, comme son nom l'indique, des entreprises du secteur de la logistique. Conçu et développé dans une optique de développement durable par Idelux, l'agence de développement économique pour la Province de Luxembourg, ce parc offre un potentiel de plus de 250.000 m² de bâtiments. Construit en collaboration avec des partenaires privés, le premier bâtiment de 21.500 m² est d'ores et déjà entièrement loué !

Espace-Entreprise de Liège-Vivegnis

Situé au cœur de Liège dans le quartier Saint-Léonard, ce bâtiment est destiné à accueillir une dizaine d'entreprises. Cette réalisation fait partie d'un ensemble de 15 projets d'infrastructures économiques (espaces entreprises et bâtiments-relais) qui bénéficieront au total d'un montant d'investissement de plus de 28 millions €. Ces infrastructures ont pour but de soutenir et d'assister l'entrepreneur dans le lancement de son activité. Les « espaces entreprises » sont mis à la disposition de petites et moyennes entreprises. Quant aux « bâtiments-relais », composés d'une partie « atelier » et d'une partie « bureaux », ils peuvent accueillir deux sociétés.



Le Plan Marshall, c'est aussi...

ENVIE DE CRÉER VOTRE ACTIVITÉ ?

Vous avez une idée et le désir de la développer ? Vous souhaitez lancer votre société et devenir votre propre patron ? Tentez l'aventure, la Région wallonne vous y aide ! Le portail **Création PME** de la Région wallonne liste tout ce à quoi vous devez penser pour que votre projet devienne réalité.

Pour favoriser la création d'activités en Wallonie, le Plan Marshall a également mis sur pied l'**Agence de Stimulation Economique (ASE)**. Celle-ci a pour mission de structurer et coordonner un ensemble d'outils et de services destinés aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprise afin de les accompagner tout au long de la ligne de vie de leur entreprise. Un portail Internet regroupant toutes les infos utiles pour les entreprises verra le jour en 2009.



Portail Création PME : <http://creation-pme.wallonie.be>
Site de l'ASE : www.as-e.be



SOUTENIR L'EXPORTATION

Avec un budget de 20 millions €, le Plan Marshall soutient les projets d'exportation des sociétés wallonnes. Au cours des 3 dernières années, 73 entreprises ont bénéficié d'une intervention financière régionale dans le cadre de projets d'investissements à l'étranger ou de financement de leur croissance à l'exportation. Un exemple parmi d'autres : Decizium est une société montoise particulièrement innovante. Elle développe un système d'aide à la décision qui permet, par le recours à un algorithme mathématique, de générer en quelques secondes des propositions de voyages totalement personnalisées en fonction des souhaits et des contraintes du touriste. Souhaitant développer une filiale aux Etats-Unis, Decizium a obtenu un prêt de 150.000 € de la Société de Financement de l'Exportation et de l'Internationalisation des Entreprises wallonnes (SOFINEX).



www.awex.be



LES ZONES FRANCHES EN CHIFFRES

Lors de son lancement en 2005, le Plan Marshall avait identifié sous le vocable de « zones franches » une série de communes urbaines et rurales présentant des difficultés socio-économiques. Au total, 25 zones urbaines et 52 zones rurales ont été définies.

En 2006 et 2007, 862 entreprises situées dans ces zones franches ont bénéficié de primes pour des investissements qui se montent à plus de 725 millions € et près de 1.600 emplois directs ont été créés.

En 2008, 560 entreprises sont concernées pour des investissements qui se montent à plus de 306 millions € et près de 553 emplois directs ont été créés.

ET APRÈS ?

Au printemps 2009, le Plan Marshall sera évalué. Le Gouvernement wallon soutient clairement le principe d'un « Plan Marshall 2.0 » destiné à conforter les acquis de la première version, tout en intégrant de nouveaux progrès. La volonté est de perpétuer le mouvement engagé et d'ancrer les premiers effets.

Dossier réalisé par Valérie PUTZEYS

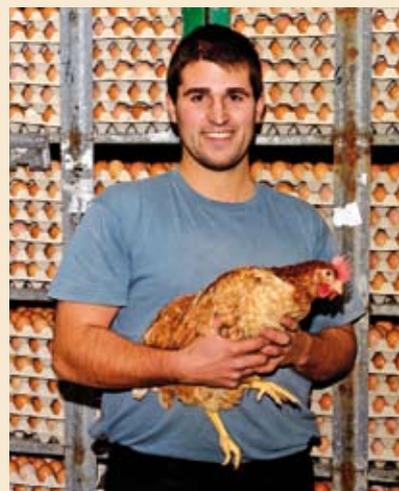
METIERS EN PENURIE

Le Plan Marshall s'est également donné comme priorité la lutte contre les métiers en pénurie. Une mission dévolue au Forem qui, notamment par le biais de ces centres de formation et de compétences, proposent des formations dans les fonctions critiques. Un thème qui a fait l'objet du dossier du numéro 1 de « Vivre la Wallonie ». Celui-ci est téléchargeable sur www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



www.leforem.be

Originaire de Bêche, petit village de l'entité de Vielsalm, Dimitri De Backer a 21 ans. Depuis peu, il travaille chez Coquille d'Ardenne, une exploitation agricole de poules pondeuses située dans le hameau voisin de Provedroux. « *Je m'occupe principalement de la maintenance du poulailler* », explique Dimitri. « *Et je donne également un coup de main pour l'entretien des gîtes que possèdent Monsieur et Madame Laurent, les propriétaires de l'exploitation. Le job me plaît. C'est varié et proche de chez moi* ». Pour engager Dimitri, Coquille d'Ardenne a fait appel au dispositif de l'APE Jeunes (voir page 11). « *Sans cette aide à l'emploi, nous n'aurions pu l'engager. Cela a été le critère déterminant* », explique Isabelle Laurent, par ailleurs très satisfaite des prestations de Dimitri.



Découvrir

© Musée de la Vie wallonne



LE JOUR ET LA NUIT AU MUSÉE !

Ca valait le coup d'attendre !! Un peu plus de 4 ans de rénovation et le nouveau bijou de l'histoire et de la vie wallonne vient de voir le jour. Plus que de faire peau neuve, c'est une véritable renaissance pour le **Musée de la Vie wallonne** qui se situe en plein cœur historique de Liège. On se presse pour venir découvrir la vie d'hier et celle d'aujourd'hui à Liège mais aussi plus largement en Wallonie. « *Ce n'est pas le musée des Liégeois*, précise Emmanuel Closset,

coordinateur du projet, *c'est le Musée de tous les Wallons sans aucune exception !* » Un accueil personnalisé, une scénographie à couper le souffle, un cadre prestigieux rénové avec soin, une kyrielle d'objets insolites, de vidéos, de témoignages sonores, des activités pédagogiques, une boutique-café, deux grands espaces pour des expositions temporaires, dont l'ancienne église Saint-Antoine superbement rénovée, elle aussi, et enfin un théâtre de marionnettes encore trop méconnu du grand public. « *Ce projet a pu aboutir grâce à des fonctionnaires compétents à tous niveaux et ultra-motivés qui ont bénéficié du soutien inconditionnel du pouvoir politique et d'une multitude d'acteurs publics locaux. C'est la réussite d'un grand nombre de passionnés !* » Un entrée fixée à 5 €, c'est donné pour une visite qui peut durer plus de deux heures.

 *En savoir plus*

www.viewallonne.be et www.wallonie.be

Musée de la Vie wallonne - cour des Mineurs, 1 4000 LIEGE - Tél. +32 (0)4 237 90 40
Ouvert tous les jours de l'année de 9h30 à 18h00 sauf les lundis et les 01/01, 01/05, 01/11 et 25/12 - Fermeture technique annuelle : première semaine de janvier.

PLAISIRS D'HIVER, PLAISIRS WALLONS, PLAISIRS GLACÉS

Plaisirs d'hiver est la manifestation grand public pendant la période des fêtes de fin d'année pour la ville de Bruxelles dans le périmètre de la Grand'Place.

Cette année, la Région wallonne est l'invitée d'honneur ! La Place Ste Catherine est entièrement habillée et investie par un décor et des animations aux couleurs de la Wallonie jusqu'au 28 décembre inclus.

Pour cette occasion l'Espace Wallonie de Bruxelles accueille l'expo «Cent merveilles de Wallonie» (voir page 23).

SKI-INFO

De la bonne neige dans les Cantons de l'Est ?

Par internet : www.cantonsdelest.be

Les téléphones des neiges :

080/22.74.74

084/41.19.81

POUR CONSOMMER MALIN MOIS PAR MOIS

Commandez gratuitement votre Eco-calendrier 2009 au 0800-1 1901

WALLY À LA DÉCOUVERTE DE LA WALLONIE

Destinée aux enfants de 10 à 14 ans, cette brochure se présente comme un outil pédagogique, dont le but est d'expliquer dans quelle mesure la Région wallonne intervient dans la vie quotidienne de tout un chacun.

Le premier volet de ce document présente l'aspect institutionnel : histoire et géographie, répartition des compétences entre Etat fédéral, Communautés et Régions...

La Wallonie étant au cœur de l'Europe, un large chapitre y est également consacré.

La seconde partie permet, durant chaque mois de l'année scolaire, d'aborder une ou plusieurs compétences régionales : agriculture, environnement, tourisme, patrimoine, technologie, emploi,...

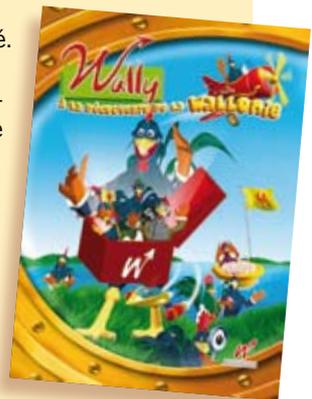
Pour terminer, des pages de «jeux» permettent à l'enfant de se détendre et à l'enseignant de vérifier l'acquisition des notions développées dans la brochure.

Tout au long des 120 pages, les enfants sont accompagnés par Wally et ses « amis ».

Cette **nouvelle** version de la brochure «Wally à la découverte de la Wallonie» peut être obtenue gratuitement, sur simple demande :

- soit en téléphonant au numéro gratuit 0800-1 1901
- soit par courriel : wally@mrw.wallonie.be
- soit en écrivant un petit mot : Wally - Place Joséphine Charlotte, 2 - 5100 Jambes

Les enseignants intéressés peuvent en demander le nombre d'exemplaires nécessaires afin de pouvoir en distribuer un à chaque enfant, dans la limite des stocks disponibles.



Infos entreprises



PARTICIPEZ AU GRAND PRIX WALLON DE L'ENTREPRENARIAT

Voulez-vous être un des 4 entrepreneurs wallons de l'année 2009 et voir ainsi votre enthousiasme à participer au dynamisme économique de la Wallonie récompensé ?

L'appel à candidature est lancé aux entrepreneurs qui se reconnaissent dans un de ces 4 profils : micro-entreprise accompagnée, entreprise starter, entreprise en croissance et entreprise reprise.

Les lauréats recevront un chèque de 10.000 € et bénéficieront d'une publicité importante.

C'est l'Agence de Stimulation économique qui est chargée de coordonner le Grand prix. Pour organiser ce concours, elle s'appuie sur ses relais locaux que sont les structures locales de coordination et les opérateurs d'appui à la création. Les entreprises et entrepreneurs motivés par cette initiative trouveront auprès des opérateurs de terrain les informations complémentaires et un appui sur mesure.

L'appel à candidature se clôture le 5 janvier 2009 et les nominés seront connus le 24 mars 2009.

Toutes les informations sont disponibles sur www.gpwe.be

L'AWEX, LE DÉCLIC EXPORT

L'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, tout le monde connaît ! Organisme wallon d'intérêt public, l'AWEX, c'est une aide sur mesure pour toute entreprise wallonne qui fait de l'international un facteur de son développement. C'est au nom du principe du service public universel, que l'AWEX mène son action de partenaire complet des exportateurs wallons, en leur apportant un soutien à toutes les étapes de leurs démarches à l'étranger : depuis une simple information sur un marché jusqu'à des mécanismes de financement international très complexes. 2.300 entreprises ont été soutenues en 2007.

Sans jamais oublier que ce sont les entreprises qui exportent, l'AWEX joue son rôle d'aiguillon dans le développement des exportations régionales, qui se portent bien : ces dernières ayant affiché une croissance moyenne annuelle de 8,4 % depuis 11 ans,

ce qui situe la performance sensiblement au-delà de nos voisins et de l'UE prise dans son ensemble !



www.awex.be

REMISE DU PRIX DIVERSITÉ

Quatre lauréats ont reçu le prix diversité 2008, récompensant une initiative ou une pratique pertinente en matière de gestion de la diversité des ressources humaines.

- **Catégorie Grandes entreprises :**
Aw Europe (entreprise du secteur de la technologie automobile de Braine-l'Alleud et Baudour) ;
- **Catégorie PME :** Carat-Duchatelet de - Liège (habillage de luxe de voitures) ;
- **Catégorie Associatif/ non marchand :**
Centre d'action laïque - Territoires de la mémoire (Liège) ;
- **Catégorie Secteur Public :** la Police fédérale.

LES PÔLES EN COLLOQUE

Cela fait maintenant 3 ans que la Wallonie soutient 5 pôles de compétitivité (voir page 12), des réseaux unissant des entreprises, des centres de recherche et des opérateurs de formation. Le colloque de janvier fera le point sur l'apport de ces réseaux au développement économique. Il aura une portée internationale et réunira des participants du monde académique et industriel.

Du 27 au 31 janvier 2009

Sart-Tilman à Liège

Infos sur www.polesdecompetitivite.eu

DONNEZ DU SENS À VOTRE AVENIR : APPEL À PROJET



SAW-B, plate-forme d'alternatives économiques, lance un appel à projet financé par le CERA, un groupe financier coopératif. Ce projet intitulé ImpulCera vise à promouvoir et à soutenir l'entrepreneuriat social. Pendant 4 ans, ImpulCera offrira à toutes les personnes porteuses d'un projet ou d'une idée d'entreprise à forte plus-value sociale d'être soutenues dans leurs démarches.

Concrètement, ImpulCera permettra aux candidats retenus :

- de bénéficier de l'expertise de l'agence-conseil SAW-B ;
- de recevoir un financement de maximum 5000 € pour réaliser une étude de faisabilité ;
- de recevoir un financement complémentaire de 10.000 € pour lancer leur entreprise innovante.

Les lauréats seront désignés deux fois par an par un jury de professionnels issus des secteurs de l'économie sociale, du monde académique et des entreprises.



SAW-B : 071/53.28.37

www.saw-b.be ou www.impulcera.be

Infos citoyens

MON BUDGET, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE



Aujourd'hui, 155.000 ménages wallons ont des difficultés de remboursement de crédits. Cela représente un pourcentage de la population wallonne variant de 3,4 % à 6,8 % selon la province.

Concrètement, la Région wallonne entend sensibiliser les citoyens à la nécessité d'établir un plan budgétaire dont l'avantage est d'agir comme un thermomètre. Il ne soigne pas, mais donne une indication objective. En fonction de votre « santé financière », vous pourrez agir en conséquence. S'il n'est pas toujours évident d'augmenter les recettes, on peut malgré tout tenter de réduire ou rationaliser certaines dépenses. Établir un budget permet d'anticiper pour mieux réagir.

Au-delà de ce volet préventif, la campagne rappelle également la procédure à suivre lorsque l'on est victime du surendettement et met à votre disposition une documentation sur le sujet.

> En savoir plus

Commandez le dépliant au 0800-1 1901
<http://surendettement.wallonie.be>

DÉCOUVREZ LA LOVEATTITUDE

LOVE ATTITUDE

Un centre de planning familial est un lieu ouvert à tout un chacun, à toutes les saisons de la vie, en toute confidentialité et sans discrimination, pour vos questions autour de la vie affective et sexuelle. Vous pouvez pousser la porte sans prendre rendez-vous pour rencontrer l'accueillant(e) qui vous écoutera et vous orientera, si nécessaire, vers un autre professionnel (médecin, juriste, assistant social, psychologue ou encore, dans certains centres, en consultation de conseil conjugal, de médiation familiale ou de sexologie).

Du 9 au 14 février 2009, les centres organisent de multiples activités pour vous permettre de découvrir leurs missions. L'occasion pour chacun et chacune de franchir la porte d'un centre, de rencontrer l'équipe et le lieu, seul, avec ses amis ou en groupe, pourquoi pas ! A vous de choisir... et bienvenue !

Programme des activités en Wallonie et à Bruxelles : www.loveattitude.be

LA WALLONIE, MAILLOT JAUNE !

L'asbl ProVelo a obtenu à Paris « le prix européen sécurité routière » pour le Brevet du cycliste. Ce prix, d'une valeur de 7000 €, a été décerné par un jury international d'experts pour le compte de la fondation Norauto.

Le Brevet du cycliste est un projet initié par la Région wallonne en 2001. Porté initialement par l'École wallonne des moniteurs de vélo école (également lancée par la Région), le projet est géré depuis 2003 par l'asbl ProVelo et largement financé et soutenu par le Service public de Wallonie.

Le Brevet du cycliste vise à rendre les enfants de 5^e primaire capables de rouler à vélo en sécurité sur un itinéraire connu. Plus de 17.000 élèves ont déjà profité de cette formation depuis 2003. Durant l'année scolaire 2008-2009, c'est pas moins de 5700 élèves qui seront impliqués dans le projet, soit un peu plus de 14 % des enfants de 5^e primaire.

Plus d'informations sur le Brevet du cycliste peuvent être obtenues sur le site <http://brevetducycliste.be>



QUAND L'EAU MONTE

Que faire en cas de crue ? Quelles sont les mesures prises par les autorités ? La Région wallonne vous informe et vous permet de visualiser l'évolution des niveaux d'eau et d'obtenir des prévisions.

<http://crue.wallonie.be>

CHIENS D'ASSISTANCE ADMIS PARTOUT

En Région wallonne, depuis le 1^{er} décembre 2008, les personnes accompagnées de chiens d'assistance ont accès, sauf cas très spécifiques, à tous les lieux accessibles au public. Fini donc les discriminations ou les interprétations de règlements interdisant l'accès aux animaux dans les locaux ou les transports publics.



Infos citoyens

UNE CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE ...

... POUR QUELS USAGES ?

D'ici fin 2009, chaque Belge possédera sa carte d'identité électronique (e-ID). Votre e-ID est bien plus qu'une carte d'identité ! Tout comme votre carte de banque, votre e-ID dispose d'une puce dont le contenu est accessible avec un code PIN (reçu à la commune lors de la réception de votre nouvelle carte). Votre e-ID regroupe une série d'informations visibles directement sur la carte : nom, prénom, sexe, date de naissance... et des informations invisibles consultables sur la puce : adresse, clés et certificats d'identité et de signature...

La carte d'identité électronique vous permet notamment de...

...✚ **Signer tous vos formulaires wallons**
Progressivement, les formulaires de la Région wallonne deviennent transactionnels, c'est-à-dire simplifiés, remplissables en ligne de façon intelligente et envoyés en ligne après être signés électroniquement au moyen de la carte d'identité électronique. Le site : <http://formulaires.wallonie.be>

...✚ **Remettre votre déclaration d'impôt en ligne**
www.taxonweb.be, le site du Ministère des Finances, vous permet de créer votre TaxBox et de soumettre en ligne votre déclaration fiscale.

...✚ **Envoyer un recommandé certifié par voie électronique**
www.certipost.be garantit qu'un recommandé envoyé par courriel a la même valeur légale qu'un recommandé papier grâce à l'authentification électronique de l'expéditeur.

...✚ **Porter plainte auprès de la police**
Sur www.police-on-web.be, la police met à disposition du citoyen un guichet électronique permettant le dépôt de plainte en ligne.

...✚ **Postuler à un emploi auprès des administrations**
Le site www.selor.be offre la possibilité de recevoir par mail les offres d'emploi, d'introduire votre curriculum vitae en ligne ou encore de postuler directement à une offre d'emploi.

...✚ **Accéder à votre dossier « soins de santé »**
Certaines mutuelles offrent à leurs affiliés la possibilité de disposer sur leur portail internet d'un espace personnel qui permet de visualiser l'historique des remboursements de soins, de commander des documents modèles tels que la carte européenne d'assurance maladie, des vignettes,...

Les Espaces Wallonie et les Centres d'information et d'accueil de la Région wallonne sont équipés de lecteurs de carte d'identité. Des PC sont également à la disposition du public.

Informations et contacts :
www.wallonie.be/eid

SAVIEZ-VOUS QUE

...les arbres remarquables sont mieux protégés

22.914 arbres et 1505 haies bénéficient du label « remarquable » en Région wallonne. Interdit de les abattre sauf dans des cas très précis (mise en danger de personnes par exemple)

...un service de médiation pour l'énergie vous aide

A partir du 1^{er} janvier 2009, le service régional de médiation pour l'énergie enregistrera les plaintes des consommateurs victimes d'erreur de facturation, d'incidents électriques, de retards de raccordement... Info sur www.Cwape.be

A LIRE

Le guide des métiers pour le multimédia

36 métiers à découvrir, notamment pour les jeunes à la recherche d'une orientation professionnelle dans un secteur d'avenir dont la Région wallonne a fait l'une de ses priorités.

Pour obtenir ce guide, il suffit de remplir un formulaire sur www.awt.be



TROP FACILES LES TIC

VITE !



Depuis septembre 2008, les moins de 12 ans voyagent gratuitement sur tout le réseau TEC et les étudiants de 12 à 24 bénéficient d'une réduction de 50 % sur l'abonnement LYNX.

N'oubliez pas de vous faire rembourser en tout ou en partie les abonnements si vous les avez achetés avant le 20 octobre 2008! Les remboursements se font exclusivement par voie bancaire.

Toutes les infos se trouvent sur www.infotec.be ou auprès de votre siège du TEC.

Easi-Wal et l'Agence wallonne des télécommunications vous proposent un DVD combiné à un CD-Rom interactif pour découvrir de façon ludique pourquoi et comment utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication, en compagnie de Caroline et Fastoche. De l'information, des jeux amusants, des modes d'emploi pratiques.

Vous pouvez commander gratuitement le DVD, en appelant le n° vert 0800-1 1901 Ou en surfant sur www.wallonie.be

S'investir dans la coopération au développement ? Quelques pistes

La coopération au développement véhicule trop souvent le cliché de l'aventurier idéaliste au secours d'une population défavorisée. En réalité, mettre ses capacités et son expertise au service de populations des pays les plus pauvres exige la préparation approfondie d'un projet et un travail en partenariat. Nul besoin de quitter nos frontières, la coopération au développement commence déjà chez nous !

Les opérations humanitaires (Darfour, tsunami par exemples) ou les projets d'aide d'urgence ont un grand impact médiatique. « A côté de ces aides ponctuelles, il existe de nombreuses autres manières de s'impliquer dans des projets de développement visant le développement durable. » explique Danielle Moreau à Wallonie-Bruxelles International (WBI). Vous êtes une association de jeunes, une classe de l'enseignement supérieur ou simple particulier et vous avez en tête un projet de développement ou l'envie de vous investir avec d'autres acteurs de la solidarité internationale dans des actions de coopération, comment s'y prendre concrètement ? « WBI ne soutient pas de projets individuels. Par contre, depuis 1998, un programme cofinance des actions d'ONG dans les pays en développement (12 pays prioritaires). L'an dernier, près de 60 projets ont été cofinancés dans des secteurs tels que le développement rural, eau et assainissement, la consolidation des droits de l'Homme, l'éducation, la santé... Généralement, le soutien de WBI a une durée de 3 à 5 ans. WBI vise à encourager de nouveaux projets. Par la suite, les ONG devront intensifier leurs démarches pour mobiliser des fonds afin de poursuivre leur projet. ». La plupart des ONG possèdent leurs propres orientations politiques, idéologiques ou sectorielles. Si travailler pour une ONG vous attire, prenez le temps

de vous informer sur ces divers aspects.

Une fois sur le terrain, il est souvent trop tard pour faire marche arrière !

Une autre façon de vous engager dans la coopération au développement, pour des relations Nord-Sud plus équilibrées, est de participer aux projets développés par des villes, communes, intercommunales, organisations représentatives des travailleurs ou des agriculteurs, mutualités ainsi que des Hautes Ecoles de la Communauté française et des organisations de solidarité internationale issues de la migration. « Depuis 2002, WBI encourage ces « autres acteurs » de la solidarité internationale dans des actions de coopération décentralisée et de partenariat dans les pays en développement. » précise Danielle Moreau. En 2007, 16 projets ont été sélectionnés. Par exemple, à Ath, les étudiants de la section agronomique de la Haute Ecole Provinciale du Hainaut occidental ont développé un projet avec le Burkina Faso sur le thème des jardins communautaires soutenu par WBI pour un montant de 20.000 €.

Les acteurs de la solidarité

Un autre programme cofinance des actions d'éducation et de sensibilisation au développement mises en œuvre en Wallonie et/ou à Bruxelles. « Ces projets amènent les citoyens à mieux comprendre, analyser et critiquer leur environnement en prenant conscience des interdépendances Nord/Sud et de ce que vivent les populations du Sud. » La Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale



© Solidarité socialiste
Organisation des marchés - Bolivie

Wallonne (CASIW), service de WBI, donne des conseils aux groupements citoyens, administrations, ONG, ASBL, etc. pour les épauler dans la mise en œuvre de projets de solidarité internationale. La Cellule a réalisé un répertoire d'initiatives permettant de mieux déterminer « qui fait quoi et comment ». Les initiatives ne manquent pas, à vous de faire le premier pas !

L'Opération 11.11.11, vous connaissez ? Cette grande récolte de fonds, qui s'est déroulée il y a quelques semaines, finance des programmes et projets de développement menés par les ONG membres du Centre National de coopération au développement (CNCD). Soutenue par la Région wallonne, les provinces et les communes (à 35 %), l'Opération 11.11.11 permet de mettre en œuvre une cinquantaine d'actions dans le domaine du développement durable en Afrique, Asie, Amérique latine et Moyen-Orient ainsi que des actions de solidarité et d'éducation au développement en Belgique. La Région wallonne double la récolte de fonds à hauteur de près de 400.000 € par an.

> En savoir plus

www.wbri.be

www.wbri.be/casiw

www.wbi.be/coop

www.cncd.be

Brochure sur la coopération belge au développement : www.dgcd.be



© Solidarité socialiste

Projet moulins à canne à sucre - Bolivie

Concours et recette

JEU-CONCOURS

En collaboration avec l'Office de Promotion du Tourisme de Wallonie-Bruxelles

Gagnez un bon d'une valeur de 300 € à valoir dans le guide des locations touristiques BELSUD* !

Identifiez les 3 châteaux ci-dessous



1

INDICE : Plus ancien vestige de la féodalité en Belgique.



2

INDICE : Ancienne demeure du comte Solvay.



3

INDICE : Façade unique en Europe : composée d'un damier fait de pierres blanches et grises.

*gîte rural, gîte à la ferme, meublé de vacances ou chambre d'hôtes en Wallonie.

COMMENT PARTICIPER ?

Avant le 31 janvier 2009, envoyez sur une carte postale vos réponses à :

« VIVRE LA WALLONIE »
Place Joséphine Charlotte, 2
5100 JAMBES

Un tirage au sort sera désigné parmi les bonnes réponses. Le gagnant sera averti par courrier.

Bonne chance

Félicitations !

Le gagnant du précédent numéro est :
Amélie Leclercq de Haccourt

Les bonnes réponses étaient :

- 1) Abbaye de Maredsous
- 2) Abbaye de Stavelot
- 3) Abbaye de Chimay (Abbaye Notre-Dame de Scourmont)

Question subsidiaire :
1116 bonnes réponses ont été envoyées.

Les saveurs wallonnes

Recette proposée par Madame Betty Stevant de Noville-les-Bois

Gratin de chicons au jambon d'Ardenne et à la bière de Rochefort

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 8 chicons
- un peu de miel liquide
- 8 fines tranches de fromage type Maredsous
- 8 tranches de jambon d'Ardenne
- un peu de matière grasse,
- 1 échalote
- ½ cube de bouillon aux herbes
- 2,5 dl de bière blonde de Rochefort
- 2 dl de crème fraîche
- poivre • chapelure
- maïzena express • beurre

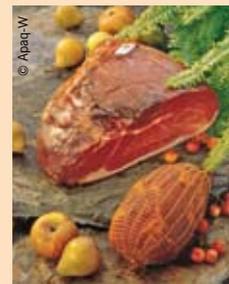
Préparation :

- Cuisez les chicons. En fin de cuisson, badigeonnez-les d'un peu de miel liquide afin d'en ôter l'amertume.
- Égouttez bien et roulez chaque chicon dans une tranche de fromage. Roulez-les ensuite dans une tranche de jambon. Disposez les roulades obtenues dans un plat beurré allant au four.

- Dans la casserole de cuisson des chicons, faites fondre une échalote hachée dans un peu de matière grasse. Ajoutez le ½ cube de bouillon écrasé, la bière et la crème. Poivrez. Liez avec un peu de maïzena afin d'obtenir une sauce onctueuse.
- Nappez les roulades de sauce puis parsemez de chapelure et quelques petits morceaux de beurre.
- Passez au four durant +/- 30 min.
- Accompagnez les chicons de tranches de pain ardennais.

Pour le prochain numéro qui paraîtra en mars 2009 à la veille de Pâques, la rédaction souhaite publier une recette à base de chocolat. Un appel est à nouveau lancé aux cuisiniers amateurs. Si le chocolat vous inspire, envoyez-nous votre recette par e-mail (valerie.putzeys@spw.wallonie.be) ou par courrier. La rédaction sélectionnera et publiera la meilleure. Son auteur recevra en cadeau « Le Larousse de la cuisine – 1400 recettes ».

LE SAVIEZ-VOUS ?



Depuis 1996, l'Union européenne a reconnu la typicité du Jambon d'Ardenne en lui accordant la dénomination d'**Indication Géographique**

Protégée (IGP). Par conséquent, l'appellation **Jambon d'Ardenne** ne peut être utilisée que si le jambon est originaire de la zone qui lui a donné son originalité et s'il a été produit dans le respect des conditions définies. Il ne lui suffit donc pas d'avoir été produit en Ardenne pour bénéficier de l'appellation Jambon d'Ardenne.



En savoir plus

www.jambondardenne.eu

Agenda

UNE SÉLECTION D'ÉVÈNEMENTS SOUTENUS OU ORGANISÉS PAR LA RÉGION

LE SALON DES MANDATAIRES 12 ET 13 FÉVRIER 2009 AU WEX DE MARCHE-EN-FAMENNE

Quatrième édition de ce salon qui met en relation les fonctionnaires, les mandataires des communes, des provinces, des CPAS avec les entreprises susceptibles de fournir des services ou produits aux Pouvoirs locaux.

Une occasion aussi d'aller à la rencontre du Service public de Wallonie, la nouvelle administration wallonne et de retrouver la mascotte Wally.

<http://www.salondesmandataires.be>

FOIRE DU LIVRE

DU 5 AU 9 MARS

La Région wallonne participera à la Foire du Livre. Tour et Taxis à Bruxelles



DEVENEZ UN GUIDE ENVIRONNEMENT ET NATURE

Pour la 5^e année consécutive, les CRIE du Fourneau Saint-Michel et de la Forêt d'Anlier organisent conjointement une formation de Guide Environnement Nature. Destinée à un public d'adultes, cette formation généraliste de deux ans vise à donner aux participants les connaissances et les outils nécessaires à l'organisation, pour un public familial, de balades découverte nature dans la province du Luxembourg. La participation à cette formation ne requiert aucune qualification particulière. Le nombre de participants est limité à 30 personnes et la prochaine session débutera en avril 2009.

Information et inscription : 0473/39.26.31
ou anne-francoise@crieanlier.be

LES EXPOSITIONS

A ARLON

Centre d'information et d'accueil
Place Didier 42
Tél : 063/43.00.30

• Images sans frontières

Du 17 décembre 2008 au 09 janvier 2009

11 artistes complices se livrent à vous, au travers de leurs photos via leur personnalité, leur choix, leurs techniques. Des travaux variés sur le plan technique, différents par la manière d'envisager les sujets photographiés.

A BRUXELLES

Espace Wallonie
rue Marché aux Herbes 25-27 à Bruxelles
Tél : 02/506.43.40

• Cent merveilles de Wallonie

Du 26 novembre 2008 au 25 janvier 2009

Guy Focant, photographe à la Division du Patrimoine du Service public de Wallonie, expose « Cent merveilles de Wallonie » : châteaux, donjons, églises, théâtres... autant de monuments architecturaux connus ou méconnus du grand public.

Durant les Plaisirs d'Hiver : ouverture tous les jours de 11h à 22h.

En janvier : ouverture du mardi au dimanche de 11h à 18h.

A CHARLEROI

Espace Wallonie
Rue de France 3
Tél : 071/20.60.80

• Exposition de Mary Plasman

Du 19 janvier au 16 février 2009

Cette grande créatrice de tissus spécialisée en tapisserie et en décoration murale nous ouvre les portes de sa passion : le patchwork. Chacune des œuvres présentées relève d'un minutieux travail de recherche, d'une construction agile et harmonieuse, tant par les couleurs que par l'interprétation qui s'en dégage.

A LIÈGE

Espace Wallonie
Place Saint-Michel 86
Tél : 04/250.93.30

• Témoignages du Folklore wallon

Jusqu'au 20 décembre

Une exposition de la fédération des groupes folkloriques wallons.

• Sur le sentier des terrils : le GR412

Du 19 janvier au 21 février 2009

Cet itinéraire de plus de 400 km se veut aussi être un hommage aux mineurs, venus parfois de loin, qui ont donné leur peine et, hélas, parfois leur vie dans les charbonnages. Une exposition photographique de Fabrice Dor, photographe au Service public de Wallonie.



A MONS

Centre d'information et d'accueil
Rue de la Seuwe, 18-19

• L'énergie est entre nos mains

Une exposition-jeu.

Du 13 au 27 mars 2009

Animations pédagogiques sur réservation au 065/22.06.80

A NAMUR

Centre d'information et d'accueil
Rue de Bruxelles, 20
Tél : 081/24.00.60

• Zone Rouge de Dimitri Pichelle

Du 19 janvier au 20 février 2009

Plasticien présentant des œuvres hybrides à la frontière entre peinture et sculpture.

A NIVELLES

Centre d'information et d'accueil
Rue de Namur 67
Tél : 067/41.16.70

• Pascale Francotte

Du 10 janvier au 29 janvier 2009

Artiste nivelloise qui réalise des livres pour enfants, crée des vêtements, costumes, poupées et autres objets originaux en tissu.

LA VILLE DE BRUXELLES PRÉSENTE



STAD BRUSSEL STELT VOOR

adspit

PLAISIRS
D'HIVER
WINTER
PRET



WALLONIE

INVITÉ D'HONNEUR
EREGAST

PLACE SAINTE CATHERINE

WWW.PLAISIRSDHIVER.BE 28.11.08 > 28.12.08 WWW.WINTERPRET.BE

AVEC LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT WALLON